



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CONSEIL SUPÉRIEUR
DE LA FONCTION MILITAIRE

Paris, le 19 juillet 2013
N° 336/DEF/SG-CSFM

Conseil supérieur de la fonction militaire

89^{ème} session bis – 15 au 19 juillet 2013

Avis du Conseil sur les projets de décrets inscrits à l'ordre du jour de la session

REFERENCES : - Code de la défense, articles L. 4124-1 et R. 4124-1 à R. 4124-25 ;
- Projet de décret en Conseil d'Etat portant application de la loi relative à l'allongement de la durée d'inscription sur les listes d'aptitude aux emplois réservés en faveur des personnes mentionnées aux articles L.394 à L.396 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

P. JOINTE : Projet de texte soumis au Conseil.

Le Conseil supérieur de la fonction militaire s'est réuni du 15 au 19 juillet 2013.

Il a examiné le projet de décret en Conseil d'Etat portant application de la loi relative à l'allongement de la durée d'inscription sur les listes d'aptitude aux emplois réservés en faveur des personnes mentionnées aux articles L.394 à L.396 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le vendredi 19 juillet 2013, il a rendu au ministre de la défense l'avis suivant :

«Le Conseil rend un avis favorable. »

Le contrôleur général des armées Christian GINER
Secrétaire général du Conseil supérieur
de la fonction militaire

